

Pour l'égalité salariale femme - homme

En 2020, le prolétariat féminin est toujours majoritairement relégué aux soins, à l'éducation et à l'entretien. Ces secteurs délaissés voire invisibles mais indispensables sont toujours très féminisés. Est-ce réellement un choix quand ce dernier est majoritairement orienté et entretenu ? Les temps partiels subis vont souvent avec (convention collective particulier employeur : pas de contrat de travail si moins de 8 h hebdo) ! Sans parler du manque de représentativité qui touche en particulier l'accompagnement à domicile ou à l'école. Les difficultés ainsi rencontrées pour se syndiquer n'aident pas le dialogue social et l'amélioration des conditions de travail. Le prolétariat féminin en entreprises et institutions de soin, d'éducation ou d'entretien est toujours en proie aux discriminations qui se traduisent par des salaires plus bas, des anciennetés moins reprises, valorisées à fonction égales.

Nous revendiquons la lutte contre les discriminations à l'embauche, la fin des contrats partiels imposés, une augmentation significative des salaires et cotisations, la titularisation ou CDIisation des contrats précaires et l'égalité des congés maternité - paternité.

Pour une économie anti-sexiste

Économiquement ciblées, les femmes sont victimes d'un marketing de genre qui n'est jamais sanctionné. D'une part, il n'engendrerait pas de surcoût en fonction du sexe. D'autre part, il impliquerait une question juridique délicate dû à un conflit entre deux articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : l'article 1er (concernant l'égalité de traitement) et l'article 4 (concernant la liberté de fixation des prix) seraient donc contradictoires ! Depuis les études effectuées en 2015 et l'avis du Conseil National de la Consommation de 2016, rien n'a donc bougé sur cette question. Les stéréotypes de genres sont toujours utilisés dans la publicité, ce qui entretient ces derniers dans la société.

Économiquement discriminées, les femmes le sont aussi quant aux services. Malgré les directives européennes, rien ne bouge. Il a fallu un procès en Belgique faisant jurisprudence pour que les tarifs des assurances automobiles ne soient plus genrés. Faudra-t-il des procès pour les services discriminant économiquement les femmes : coiffeurs, pressing, etc. ? L'Écosse vote la gratuité des produits d'hygiène pour toutes. Qu'attendons-nous ?

Nous revendiquons la gratuité des produits d'hygiène pour toutes, l'interdiction du marketing de genre et l'égalité des prix de produits et services (coiffeurs, vêtements, etc.).

Pour une éducation non genrée

Au-delà des fonctions et rôles attribués à chacun-e, en particulier ce qui est véhiculé auprès des plus jeunes, le cœur de la lutte pour l'égalité des sexes est dans l'éducation. Les améliorations apportées aux programmes de l'Éducation nationale (pas toujours respectés) ne suffisent pas. L'émancipation de chacun-e ne peut se faire qu'en bannissant les stéréotypes de genre dès la naissance et en brisant le silence de toutes formes de sexisme. Le système patriarcal violent, viole les esprits des plus jeunes et le corps de toutes par ses stéréotypes, menaces, injures, agressions... Insidieuses, ces violences domestiques, médicales, professionnelles ou de rues ancrent chez les enfants une image de domination masculine inacceptable.

Nous revendiquons une égalité réelle de traitement en matière d'éducation, des moyens réels de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, une éducation incluant le respect du consentement.